



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SMICTOM DU PERIGORD NOIR

N°5-050526 - Détermination de l'indemnité de fonction versée au président-e et au(x) vice-président-e(s)

L'an deux mille vingt-six, le CINQ MAI, à 18 heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) du Périgord noir dûment convoqué par courrier électronique, s'est réuni en session ordinaire à son siège social, au 3372 route des châtaigniers - La Borne 120, commune de Marcillac-Saint-Quentin, salle de réunion Philippe MELOT, sous la présidence de Jérôme PEYRAT, président.

Date de convocation du comité syndical : le 28 avril 2026

Délégué-es en exercice :114

Délégué-es présents par EPCI adhérent (1 = présent) :

CC DOMME VILLEFRANCHE DU PERIGORD

		Délégué-e 1	Prés.			Délégué-e 2	Prés.
Bouzie	Titulaires	MANIÈRE Bernard	0	FONTAINE Morgan			0
Bouzie	suppléants	LESCURE Odile	1	RAMOS Séverine			1
Castelnaud-La Chapelle	Titulaires	FARFAL Jean-Philippe	1	MESTUROUX Philippe			1
Castelnaud-La Chapelle	suppléants	GRANDJEAN Cindy	0	LABORIE Audrey			0
Cénac et Saint Julien	Titulaires	SAULNIER Paul	0	LAADJ Ali			1
Cénac et Saint Julien	suppléants	MICHEL Agathe	0	GUINOT Loïc			0
Daglan	Titulaires	LOUBIERES BEYNEY M.-Thérèse	1	SWENDRA Bertrand			1
Daglan	suppléants	LAPOUGE Maurice	0	LECLERCQ Déborah			0
Domme	Titulaires	ARMAGNAT Patrick	1	BISSON Franck			1
Domme	suppléants	CASSAGNOLE Jean-Claude	0	LANOS Patrick			0
Florimont-Gaumier	Titulaires	CAPELAS Nathalie	0	LUCAS Mathias			0
Florimont-Gaumier	suppléants	COUZINET Jean-Roger	0	DUPERRY Alain			0
Groléjac	Titulaires	MARTEGOUTTE Sylvain	0	TIREL LALAUDE Jocelyne			1
Groléjac	suppléants	BENETAUD Nathalie	0	ROMMEL Martine			0
Nabirat	Titulaires	DESMOULINS Christiane	1	LESTREHAN Romuald			0
Nabirat	suppléants	ROQUES Éric	0	PIGEAT Éric			0
Saint Aubin de Nabirat	Titulaires	GARRIGOU Christian	1	PELLISSIER Menphis			1
Saint Aubin de Nabirat	suppléants	BARD Damien	0	ALBERT Emmanuelle			0
Saint Cybranet	Titulaires	BIEHLER Alain	1	ARMAGNAC Delphine			1
Saint Cybranet	suppléants	BONNET Marjorie	0	DOUMEYROU Clément			0
Saint Laurent la Vallée	Titulaires	GILET Lilian	1	PINAULT Marine			0
Saint Laurent la Vallée	suppléants	FOURNIER Pascal	0	ARNAUD Arlette			1
Saint Martial de Nabirat	Titulaires	PERDRIX Maxime	1	EON Betty			1
Saint Martial de Nabirat	suppléants	GOULTIER Arnaud	0	MICHAUT Emilie			0
Saint Pompon	Titulaires	HENRY Carole	0	VAN STEEN Carine			0
Saint Pompon	suppléants	FONK Gerrit Jan	0	BENOKBA Farida			0
Veyrines de Domme	Titulaires	MISSIAEN Pascal	1	FARINA Jean-Pascal			1
Veyrines de Domme	suppléants	DELPECH Pascal	0	MABRU Laurent			0
SOUS-TOTAL 1 CCDV			10	SOUS-TOTAL 2 CCDV			11

CC PAYS DE FENELON

		Délégué-e 1	Prés.			Délégué-e 2	Prés.
Archignac	Titulaires	PORTE Eric	1	BASTIDE Daniel			1

AR Prefecture

024-252402284-20260505-5_050526-DE
Reçu le 07/05/2026

Archignac	<i>suppléants</i>	LAVAL-HEZARD Florence	0	BOURGEADE Virginie	0	
Borrèze	Titulaires	CHEVALIER Pierre	1	ROULLET Edouard	0	
Borrèze	<i>suppléants</i>	LALBA Ludovic	0	CARBONNIERE Emmanuel	0	
Calviac en Périgord	Titulaires	MENARDY Sylvie	1	BOLZAN DAYEN Odile	1	
Calviac en Périgord	<i>suppléants</i>	SEGALAT Jean-Paul	0	DAUHER Ismaël	0	
Carlux	Titulaires	FERBER Marie-Laure	1	COUDERC Gérard	0	
Carlux	<i>suppléants</i>	DELHORBE Jean-Claude	0	COQUET Christiane	1	
Carsac-Aillac	Titulaires	BERNARD Stevens	0	GAUCHOT Jean-Yves	0	
Carsac-Aillac	<i>suppléants</i>	LESUEUR CHATEL Régine	1	TREFEIL Marie	1	
Jayac	Titulaires	ESTRUC Guy	1	PASQUET Christine	1	
Jayac	<i>suppléants</i>	LE ROY Marie-Noëlle	0	BOPP Romain	0	
Paulin	Titulaires	LEFEBVRE Solène	1	QUINTYN Lionel	0	
Paulin	<i>suppléants</i>	TRIBIER Laurence	0	CHEYROU Catherine	0	
Pechs de l'Espérance	Titulaires	VIELLE Gérard	0	NURDIN Joël	1	
Pechs de l'Espérance	<i>suppléants</i>	JARDEL VIGNES Virginie	0	LAGORCE Sylvie	0	
Prats de Carlux	Titulaires	TEILLAC-PALADE Brigitte	1	GUELLIER Ferdinand	1	
Prats de Carlux	<i>suppléants</i>	FOUCHER Delphine	0	GONDAL Claude	0	
Saint Crépin et Carluce	Titulaires	TEILLAC Gérard	1	VILATTE Jérôme	1	
Saint Crépin et Carluce	<i>suppléants</i>	DAIN Rebecca	0	GRAVEL Charlène	0	
Saint Geniès	Titulaires	CHAPUT Marion	0	LE FOLLIC Anthony	0	
Saint Geniès	<i>suppléants</i>	PRUD'HOMME Méline	1	AIMAR Serge	0	
Saint Julien de Lampon	Titulaires	BURG Emmanuelle	1	NEVEU Jérôme	0	
Saint Julien de Lampon	<i>suppléants</i>	CHAPOULIE Emmanuelle	0	MICHEL Pascal	0	
Sainte Mondane	Titulaires	ARPAILLANGE Gilles	1	BOURDET Eric	1	
Sainte Mondane	<i>suppléants</i>	BOURHIS Sandrine	0	BAYLE Françoise	0	
Salignac-Eyvignes	Titulaires	POLLET Gaëtan	1	GAUTHIER Sylvain	1	
Salignac-Eyvignes	<i>suppléants</i>	MERMET Alain	0	MARJARIE Chrystèle	0	
Simeyrols	Titulaires	RODRIGUEZ Marlène	0	BOUYSSONNIE Franck	1	
Simeyrols	<i>suppléants</i>	TOCAVEN Nathalie	0	BACHELARD Bernard	0	
Veyrignac	Titulaires	DENIS Hélène	1	POUL Thomas	1	
Veyrignac	<i>suppléants</i>	CHIES Nathalie	0	MANIÈRE Philippe	0	
SOUS-TOTAL 1 CCPF			14	SOUS-TOTAL 2 CCPF		12

CC SARLAT PERIGORD NOIR

		Délégué-e 1	Prés.	Délégué-e 2	Prés.
Beynac et Cazenac	Titulaires	PARRE Serge	0	TREMOULET Pascal	1
Beynac et Cazenac	<i>suppléants</i>	MENARD Lucie	0	BLONDEAU Bruno	0
La Roque-Gageac	Titulaires	PEYRAT Jérôme	1	LAVERGNE Nathalie	1
La Roque-Gageac	<i>suppléants</i>	PEYRAT Alexandre	0	GUILLEMET Nicolas	0
Marcillac Saint Quentin	Titulaires	HIRSCH Yuri	1	DOURSAT Adrien	1
Marcillac Saint Quentin	<i>suppléants</i>	GAREYTE Fabrice	0	RAMIERE Benoît	0
Marquay	Titulaires	PARADE Gaëtan	1	GLEMAREC Nathalie	1
Marquay	<i>suppléants</i>	ASTIE Jean-Luc	0	BOUYSSOU Michel	0
Proissans	Titulaires	GALMOT Laurent	1	SECRESTAT Benoît	0
Proissans	<i>suppléants</i>	LACHENEVRERIE Daniel	0	PRADAT Claudine	0
Saint André-Allas	Titulaires	ALBIE Jean-Jacques	1	AUDY Céline	1
Saint André-Allas	<i>suppléants</i>	THIBART Dominique	0	AUDIT Carine	0
Saint Vincent de Cosse	Titulaires	BERBESSOU Stéphanie	1	MARTINEAU Rémy	1
Saint Vincent de Cosse	<i>suppléants</i>	MARQUAY Sandrine	0	TEYSSANDIER Jean-Marie	0
Saint Vincent le Paluel	Titulaires	DANGREMONT Christine	0	FOUCHER Francis	0
Saint Vincent le Paluel	<i>suppléants</i>	ALARD Éric	1	LALANDE Erwan	1
Sainte Nathalène	Titulaires	TACHE Frédéric	1	BOMBET Franck	1
Sainte Nathalène	<i>suppléants</i>	BRANCHAT Audrey	0	DESSAGNES Maxime	0
Sarlat-La Canéda	Titulaires	FANIER Basile	1	STOLTZ Marc	1
Sarlat-La Canéda	<i>suppléants</i>	BRU Mathieu	0	LHAUMOND Jacques	0
Tamniès	Titulaires	PONS Marc	1	BAYLE Mikaël	1
Tamniès	<i>suppléants</i>	LACOMBE Lydie	0	LARIVIERE Stéphanie	0
Vézac	Titulaires	GRASSI Vincent	1	ZIJLEMA Caroline	1

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
Il peut être saisi par la plateforme Télécours Citoyen accessible sur www.telerecours.fr

AR Prefecture

024-252402284-20260505-5_050526-DE
Reçu le 07/05/2026

Vézac	suppléants	PERRE Allan	0	DELMOND Didier	0
Vitrac	Titulaires	GAUTHIER Eric	1	CHAZARAIN Daniel	1
Vitrac	suppléants	LASSERRE Arnaud	0	GORLIER Philippe	0
SOUS-TOTAL 1 CCSPN			12	SOUS-TOTAL 2 CCSPN	12

CC VALLEE DORDOGNE FORET BESSEDE

		Délégué-e 1	Prés.	Délégué-e 2	Prés.
Allas-Les Mines	Titulaires	GAROUTY Yves	0	BRULEY Sylvain	1
Allas-Les Mines	suppléants	DARCQ Jean-Michel	0	ULDRY Julien	0
Castels et Bézenac	Titulaires	CARVES Hervé	1	CORDELIER Hélène	1
Castels et Bézenac	suppléants	MEHUL Evelyne	0	BERUBE Frédéric	0
Meyrals	Titulaires	HAUTESSERRE Éric	1	BERGIER Antonin	1
Meyrals	suppléants	REMION Delphine	0	LE CORRE Joël	0
SOUS-TOTAL 1 CCVDFB			2	SOUS-TOTAL 2 CCVDFB	3

CC VALLEE DE L'HOMME

		Délégué-e 1	Prés.	Délégué-e 2	Prés.
Aubas	Titulaires	COUSIN Elisa	1	DUPUY Valène	0
Aubas	suppléants	BODIN Jean-Michel	0	GAVA Armand	0
Coly-Saint Amand	Titulaires	BREUIL Jean-Louis	0	LASSERRE Martine	1
Coly-Saint Amand	suppléants	BARCONNIERE David	0	GEOFFROID Vincent	0
La Chapelle Aubareil	Titulaires	CLEUET Philippe	1	ROULLAND Manon	1
La Chapelle Aubareil	suppléants	LOURENCO Pascale	0	RAYNAUD Pascale	0
Les Farges	Titulaires	COLOMBEL Sylvie	0	LAVIEVILLE Philippe	1
Les Farges	suppléants	FRAYSSE Olivier	0	SARETTE Camille	0
Fanlac	Titulaires	LANDET Laurent	1	PAOLI Jean-Pierre	0
Fanlac	suppléants	MASSOUBRAS Karine	0	MESPOULEDE Anne-Catherine	1
Montignac-Lascaux	Titulaires	DELJARRIT Magali	1	LAJOIE Christophe	1
Montignac-Lascaux	suppléants	MARZIN Ludovic	0	TEILLAC Christian	0
Peypzac le Moustier	Titulaires	DUVAUCHELLE Hervé	1	SANDERE TERTRAIS Carole	0
Peypzac le Moustier	suppléants	DUBOIS Stéphane	0	LAMBERT Marylène	1
Saint Léon sur Vézère	Titulaires	KUSTERS Gé	1	LEPLOMB Jacques	1
Saint Léon sur Vézère	suppléants	BLACHERIE Muriel	0	EYQUEM Véronique	0
Sergeac	Titulaires	RENTET Nicole	1	SCHWEITZER Raymonde	1
Sergeac	suppléants	BLEMONT Pierrette	0	HEROU Servann	0
Thonac	Titulaires	LE MELLEDO Patrick	0	MIDDEGAELS Alain	0
Thonac	suppléants	BERNARD Fabrice	0	LAWARREE MALOYER Claudine	0
Valojoulx	Titulaires	BASTIDE Philippe	1	DUQUERROY Nicolas	1
Valojoulx	suppléants	BLAN Jean-François	0	CALVO Mireille	0
SOUS-TOTAL 1 CCVH			8	SOUS-TOTAL 2 CCVH	9
TOTAL 1			46	TOTAL 2	47

Le quorum est atteint.

Délégués qui ont donné procuration :

- 1/COLOMBEL Sylvie (Les Farges / CC Vallée de l'Homme) à LAVIEVILLE Philippe (Les Farges / CC Vallée de l'Homme)
- 2/LESTREHAN Romuald (Nabirat / CC Domme Villefranche) à DESMOULINS Christiane (Nabirat / CC Domme Villefranche)
- 3/VIELLE Gérard (Pechs de l'Espérance / CC Pays de Fénelon) à NURDIN Joël (Pechs de l'Espérance / CC Pays de Fénelon)
- 4/SAULNIER Paul (Cénac et St Julien / CC Domme Villefranche) à LAADJ Ali (Cénac et St Julien / CC Domme Villefranche)
- 5/Jérôme NEVEU (St Julien de Lampon / CC Pays de Fénelon) à Emmanuelle BURG (St Julien de Lampon / CC Pays de Fénelon)
- 6/ Sylvain MARTEGOUTTE (Grolejac / CC Domme Villefranche) à Jocelyne TIREL LALAUE (Grolejac / CC Domme Villefranche)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
Il peut être saisi par la plateforme Télécours Citoyen accessible sur www.telerecours.fr

7/ Carine VAN STEEN (St Pompon / CC Domme Villefranche) à Arlette ARNAUD (St Laurent La Vallée / CC Domme Villefranche)
8/ Carole HENRY (St Pompon / CC Domme Villefranche) à Lilian GILET (St Laurent La Vallée / CC Domme Villefranche)

Présents : 93

Procurations : 8

Votants : 101

Délégué-es absent-es excusé-es :

CAPELAS Nathalie et LUCAS Mathias (Florimont-Gaumier)

Secrétaire de séance : Marie-Laure FERBER

N°5-050526 - Détermination de l'indemnité de fonction versée au président-e et au(x) vice-président-e(s)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui renvoie à l'article L.5211-12 du même code,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article R.5212-1,

Considérant que les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de fonctions des élus concernés dans la limite des taux maxima prévus par la loi ;

Considérant que pour la détermination du régime indemnitaire des élus des syndicats mixtes fermés, l'article L.5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) renvoie à l'article L.5211-12 du même code qui prévoit que les indemnités maximales votées pour l'exercice des fonctions de président et vice-président sont déterminées par décret en Conseil d'État, par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

Considérant que c'est à l'article R.5212-1 que sont définis les taux applicables selon la strate de population du syndicat concerné et que la population du SMICTOM du Périgord noir est de 40 579 habitants (sur la base du dernier recensement INSEE) et donc comprise dans la tranche de population de 20 000 à 49 999 ;

Considérant que les indemnités maximales votées, en application de l'article L.5211-12, par les organes délibérants des syndicats de communes pour l'exercice effectif des fonctions de président ou de vice-président sont déterminées en appliquant au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique les barèmes suivants :

POPULATION	TAUX EN %	
	Président	Vice-président
De 20 000 à 49 999	25,59	10,24

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de verser au président du SMICTOM du Périgord noir une indemnité de fonction correspondant à 25,59% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- DECIDE de verser aux vice-présidents du SMICTOM du Périgord noir une indemnité de fonction correspondant à 10,24 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Il peut être saisi par la plateforme Télérecours Citoyen accessible sur www.telerecours.fr

AR Prefecture

024-252402284-20260505-5_050526-DE
Reçu le 07/05/2026

- DIT que les indemnités de fonction seront payées mensuellement et automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice,
- DIT que les crédits sont prévus au budget général du budget primitif 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Marie-Laure FERBER



Le Président,
Jérôme PEYRAT



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
Il peut être saisi par la plateforme Télérecours Citoyen accessible sur www.telerecours.fr*

AR Prefecture

024-252402284-20260505-5_050526-DE
Reçu le 07/05/2026